

Liste des établissements pour lesquels les élèves des secteurs d'Yssingeaux et de Monistrol* bénéficient d'un bonus régional

LP Albert Camus	Firminy
LP Jacob Holtzer	Firminy
LP Adrien Testud	Le Chambon Feugerolles
LP Hôtelier les petites bruyères	Saint Chamond
LP Etienne Mimard	Saint Etienne
LP Benoit Fourneyron	Saint Etienne
LP Claude Lebois	Saint Chamond
Lycée général et technologique Jean Monnet uniquement pour la 2GT option création et culture design (code voeu 42G1127)	Saint Etienne

* Sont concernés :

Les élèves domiciliés dans les communes des secteurs de recrutement des collèges suivants :

- des Gorges de la Loire à Aurec sur Loire
- Jean Monnet à Yssingeaux
- Le Monteil à Monistrol-sur-Loire
- Roger Ruel à Saint-Didier en Velay

Communes d'origine des élèves rattachées aux collèges des secteurs d'Yssingeaux et de Monistrol	
Araules	
Aurec sur Loire	
Bas en Basset	
Beaux	
Beauzac	
Bessamorel	
Dunières	
Grazac	
La chapelle d'Aurec	
La Séauve sur Semène	
Lapte	
Le Pertuis	
Les Villettes	
Malvallette	
Monistrol sur loire	
Pont salomon	
Riotord	
Saint Didier en Velay	
Saint Ferréol d'Auroure*	
Saint Julien du Pinet	
Saint Just Malmont*	
Saint Maurice de Lignon	
Saint Pal de Mons	
Saint Romain Lachalm	
Saint Victor Malescours	
Sainte Sigolène	
Valprivas	
Yssingeaux	

* Les deux communes Saint Ferréol d'Auroure et Saint Just Malmont bénéficient du secteur des 2 établissements en 2GT générique de Firminy. Comme il s'agit d'une multi-sectorisation, les responsables légaux pour garantir une affectation doivent émettre ces 2 voeux dans leurs souhaits (dans l'ordre souhaité). Si un seul est saisi et que l'élève n'y est pas affecté au barème alors il sera affecté dans l'autre uniquement sous réserve de places disponibles et le cas échéant ailleurs.

2GT Camus: code voeu 42G1120

2GT Holtzer: code voeu 42G1121